

## 4.4.2

**Société parts Actions Simplifiée Unipersonnelle**  
**Au capital de 1 000 euros**  
**Siège social · 15 Route de Montereau 77000 MELUN**  
**984 158 881 RCS Melun**

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 SEPTEMBRE 2025**

L'an 2025

Le 01 SEPTEMBRE

A 10 heures

L'actionnaire unique de la société 4 4 2, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 € euros, divisée en 100 actions de 10 euros chacune, a décidé en Assemblée Générale, 23 Rue Altiero Spinelli – 77240 VERT-SAINT-DENIS

Est présent

Madame BOUDJEMA Sabiha, propriétaire de 100 actions

Seul actionnaire de la Société et représentant en tant que tel la totalité des actions composant le capital de la Société

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

L'Assemblée est présidée par Madame BOUDJEMA Sabiha, présidente actionnaire

Invite présent Monsieur BOUDJEMA Badreddine

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

#### **ORDRE DU JOUR**

- Constatation de la cession des actions
- Démission du président
- Nomination du nouveau président
- Modification correlative des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée

P.B

- la feuille de presence
- la cession de parts enregistres
- le texte du projet des resolutions qui sont soumises a l'Assemblee

Le president declare que les documents et renseignements prevus par les dispositions legislatives et reglementaires ont ete adresses aux associes ou tenus a leur disposition au siege social pendant le delai fixe par les dites dispositions

L'Assemblee lui donne acte de cette declaration

Puis, le President declare la discussion ouverte

Personne ne demandant la parole, le president met successivement aux voix les resolutions suivantes

### **PREMIERE RESOLUTION**

Apres avoir pris connaissance de l'acte sous seing prive en date du 01/09/2025 a Melun, depose au siege social contre remise d'une attestation de la presidence, portant cession par Madame BOUDJEMA Sabiha de cent actions (100 actions), lui appartenant dans la Societe a la societe 4 4 2 situee au 15 Route de Montereau, immatricule au RCS de Melun sous le numero 984 158 881

*Cette resolution est adoptee a l'unanimité*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

En consequence de l'adoption de la precedente resolution, l'Assemblee Generale Extraordinaire decide de modifier l'article 7 « Article 7 Capital social » des statuts dont la redaction est desormais la suivante

#### **Article 7 Capital sociales**

**À la suite de la cession de parts du 01/09/2025, les actions sont réparties de la manière suivante**

- Monsieur BOUDJEMA Badreddine 100 actions  
numerees de 1 a 100

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

BB

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblee Generale extraordinaire de l'actionnaire accepte la demission de Madame BOUDJEMA Sabiha de ses fonctions de president a compter de ce jour, le 01/09/2025 et lui donne quitus entier et definitif de sa gestion

*Cette resolution est adoptée a l'unanimité*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblee Generale extraordinaire de l'actionnaire prend acte de la nomination au 01/09/2025 de Monsieur BOUDJEMA Badreddine situee au 9 Rue Lavoisier 77000 MELUN, en remplacement de Madame BOUDJEMA Sabiha, demissionnaire

Monsieur BOUDJEMA Badreddine declare accepter les fonctions qui viennent de lui être conferees et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilite ni aucune interdiction pouvant faire obstacle a sa nomination

*Cette resolution est adoptee a l'unanimité*

### **CINQUIEME RESOLUTION**

En consequence de l'adoption de la precedente resolution, l'Assemblee Generale Extraordinaire decide de modifier l'article 23 dans les statuts de la societe

**À la suite AGE du 01/09/2025, le président de la société sans limitation de durée est**

Monsieur BOUDJEMA Badreddine  
Ne le 18/11/1982 a MELUN (77)  
De nationalite Française  
Demeurant 9 Rue Lavoisier 77000 MELUN

Les autres dispositions des statuts restent de la societe demeurent inchangees

*Cette resolution est adoptee a l'unanimité*

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblee generale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du present proces-verbal pour remplir toutes formalites de droit

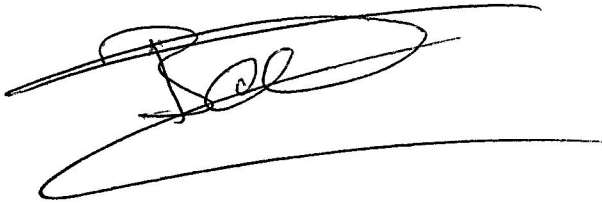
*Cette résolution est adoptee à l'unanimité*

B.B

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée

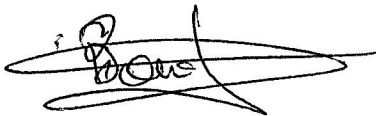
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les actionnaires ou leurs mandataires

Monsieur BOUDJEMA Badreddine  
Président – Actionnaire unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Bon pour acceptation  
Des Fonctions président

Madame BOUDJEMA Sabiha  
Président démissionnaire

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'B' and 'S' with a horizontal line crossing through the middle.